

CIRCULAIRE DE RENTRÉE LYCÉE HÔTELIER ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

(Sous réserve de modifications consultables sur le site internet)

Fermeture de l'établissement : du Mercredi 13 Juillet 2022 au Mardi 16 Août 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant au Lycée pour l'année scolaire 2022-2023 et nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Rappel du Règlement Intérieur (disponible sur le site internet du lycée) : La tenue hôtelière est exigée dès le premier jour.

RENTREE SCOLAIRE : pour les apprentis se référer à la circulaire de l'apprentissage

2de – 1ère et Term Bac Pro, Term STHR, 1 CAP2 & 2 CAP2 « scolaire », MAN, BTS1 « Scolaire » :

Le Jeudi 01 septembre 2022 à 13h30 et fin des cours à 16H30 : Accueil par le professeur principal jusqu'à 16h30. Début des cours selon l'emploi du temps le vendredi 02/09/22.

BTS2 « Scolaire » : Le Lundi 05 Septembre 2021 à 8h05.

RENTREE DES INTERNES : Mercredi 31 Août 202 de 16h00 à 18h30

Accueil, installation, vérification du trousseau, état des lieux, explication du fonctionnement,...

(L'internat sera accessible le Jeudi matin 01 septembre 2022 entre 8h et 11h = dépose bagages uniquement)

Quelques Dates :

- Photos de classes : Mercredi 14 Septembre 2022 à partir de 8h10
- Journée d'intégration : vendredi 16 Septembre 2022 9h05 – 15h30
- Réunion d'information CAP / 2 Pro : Jeudi 22 Septembre 2022 à 18h00
- Messe de Saint-Louis le Vendredi 23 Septembre 2022
- CROSS : Lundi 26 Septembre 2022.
- Date de l'assemblée Générale de l'APEL : 20/09/22 à 19h

OUTILS DE COMMUNICATION :

Pronote : les parents, avec un code d'accès personnel qui sera fourni par l'établissement à la rentrée, peuvent consulter un certain nombre d'informations (notes, cahier de texte de la classe, absences, sanctions,...) en utilisant le lien : <https://0450107x.index-education.net/pronote/>

Site : le site de l'établissement est accessible à : www.saintlouis-montargis.fr

Le carnet de correspondance individuel : les parents sont tenus de le réclamer régulièrement à leur enfant.

L'élève doit toujours être en possession de cet outil, il facilite l'échange entre les familles et l'établissement

PAI- POLE AESH :

En cas de prise de médicaments à long terme, il est obligatoire de fournir un PAI dûment rempli par le médecin qui suit votre enfant. En cas de demande d'aménagements particuliers vous pouvez joindre Mme RIBEIRO Marina :

ash@saintlouis-montargis.fr – 06.74.71.84.48

INTERLOCUTEURS :

Accueil : accueil@saintlouis-montargis.fr Secrétaire de Direction: direction@saintlouis-montargis.fr Pastorale : pastorale@saintlouis-montargis.fr

Comptabilité générale et familles : gestion@saintlouis-montargis.fr Coordinatrice de Vie Scolaire : cvs@saintlouis-montargis.fr

Vie scolaire : viescolaire@saintlouis-montargis.fr Internat : cvs@saintlouis-montargis.fr

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, reposantes et enrichissantes,

Le Chef d'Établissement coordinateur et l'ensemble de l'équipe de direction.

« Dieu tout puissant Guéris
nos vies, Pour que nous
semions la beauté Et non la
pollution ni la distraction »
Pape François LAUDATO SI